

# CAP Agent de Sécurité – F/H

Mis à jour le 1 juillet 2024

## Conditions d'entrée et prérequis

Être âgé de 15 à 29 ans révolus (des dérogations sont possibles, vous pouvez nous contacter)

## Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

## Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

## Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus

## Rythme

Alternance

## Durée en centre

24 mois

## Validation

- CAP Agent de Sécurité Diplôme de niveau 3 délivré par l'Éducation Nationale [RNCP38226](#)

## Modalités d'évaluation

Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

## Entrée et sortie permanente

Oui

## Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP38226

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

## Objectifs professionnels

Le titulaire du **CAP Agent de Sécurité** exerce ses fonctions dans des espaces ouverts au public ou non, de nature industrielle, commerciale, hospitalière, privative, culturelle ou sportive.

Ses **principales missions** sont :

- Prévenir des actes répréhensibles comme le vol, l'effraction ou les dégradations
- Connaître les techniques de prévention et de lutte contre les sinistres (incendies, inondations, incidents techniques...)
- Participer au maintien des conditions normales d'hygiène et de sécurité
- Administrer les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise

Le titulaire du CAP Agent de Sécurité **évolue dans des entreprises disposant de leur propre service de sécurité, chez des prestataires de services en matière de sécurité ou dans des structures du secteur public.**

## Contenu

- **Prévention et dissuasion des actes de malveillance (intrusion, dégradation, vol)**  
Accueil et contrôle d'accès  
Surveillance générale
- **Secours à personne**  
Gestion des principales situations que peut rencontrer le secouriste, seul, avec ou sans matériel, ou au côté d'un équipier secouriste avec le matériel de premiers secours :  
Prévention des risques,  
Assurance de sa propre sécurité et de celle des autres,  
Analyse d'une situation d'accident et mise en œuvre de la conduite à tenir,  
Participation aux secours organisés
- **Sécurité technique et incendie**  
Prévention des incendies,  
Sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et dans le cadre de l'assistance à personnes,  
Entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie,  
Alerte et accueil des secours,  
Évacuation du public,  
Intervention précoce face aux incendies,  
Assistance à personnes au sein des établissements où ils interviennent,  
Intervention éventuelle au sein PC de sécurité incendie.
- **Sécurité liée à l'environnement extérieur**

# CAP Agent de Sécurité – F/H

- Code diplôme : 34422101
- Formacode : 42822
- Code NSF : 344
- Code ROME : F1613, K2503

Gestion de l'information dans le respect des consignes.  
Application du plan de prévention correspondant au risque identifié.

## Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage

## Profil des intervenants

Enseignants formateurs du CFA académique

## Les plus

Taux de réussite : **100%**

## Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

## Délais et modalités d'accès

Pré-inscription en ligne : <https://cfa-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>

## Financements possibles

Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

## Poursuite de parcours

### Entrée dans la vie active :

- Agent de sécurité
- Vigile

### Poursuite d'études :

- Possibilité de préparer un BAC PRO ou autres titres et certifications de niveau 4

## Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Réseau

## CAP Agent de Sécurité – F/H

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth  
67000 STRASBOURG
- cfa@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academie.fr
- SIRET : 18671553800044